

Lundi 13 décembre 2004

Des médecins réinventent la consultation médicale à domicile

L'association Genève-médecins offre depuis une semaine ses services 24 heures sur 24.

Des médecins qui se réunissent dans une association à but non lucratif. Étrange, non ? Genève médecins est pourtant active depuis lundi dernier et se présente, encore discrètement il est vrai, comme « une association de praticiens expérimentés qui offre ses services à domicile 24 heures sur 24, sur simple appel téléphonique ». Créée majoritairement par des anciens de SOS Médecins, Genève-médecins entend toutefois apporter quelque chose de différent en s'inscrivant avant tout dans le réseau santé existant, et en travaillant en priorité avec les médecins traitants.

Ils sont aujourd'hui une dizaine de médecins à assurer une tranche d'horaire de la permanence, alors qu'une vingtaine d'autres ont manifesté leur intérêt. La plupart sont installés, mais ont choisi de ne travailler en cabinet qu'à temps partiel pour pouvoir assumer cet autre service. « Il n'y a pas beaucoup de médecins à Genève qui font des visites à domicile, explique le Dr Philippe Vandeplass, l'un des membres fondateurs de l'association. C'est ce que nous voulons faire, en devenant le lien humain entre un patient et son médecin de famille lorsque leur rencontre n'est pas rapidement possible. »

Un partenaire, pas un concurrent

Car même si la permanence téléphonique est ouverte au public, l'association souhaite en priorité répondre à des demandes de médecins traitants qui leur confieraient le soin d'une visite chez leurs patients. « Nous cherchons clairement à devenir partenaire du réseau de soins, et non pas à être un service concurrent », poursuit le Dr Vandeplass. Certes, mais des appels vont forcément venir de particuliers cherchant de l'aide.

« C'est vrai, admet notre interlocuteur. Mais nous essaierons d'agir de la manière la plus cohérente possible. Nous tenterons de convaincre la personne si une visite à domicile apparaît inutile. Par exemple, parce qu'une visite dans une clinique pour une radio sera de toute façon obligatoire ou parce que des soins peuvent attendre le matin. »

Sans but lucratif

Les fondateurs de Genève-médecins ne veulent de toute évidence pas pousser à la consommation. Et pour clarifier les règles du jeu, leur association est spécifiée à but non lucratif et s'est dotée d'une charte éthique axée « sur la qualité et l'humanité de la prise en charge des malades ». « L'association ne perçoit aucuns frais pour elle-même, confirme le médecin. Nous appliquerons les tarifs Tarmed, qui comprendront évidemment la facturation du déplacement. Quant à la surtaxe d'urgence, nous entendons l'utiliser sans abus. »

Le bilan de la première semaine d'activité est jugé bon par Philippe Vandeplass. « Nous avons encore peu communiqué vers le grand public, précise-t-il. En revanche, nous avons contacté les prestataires de soins. Et de nombreux collègues nous ont déjà adressé des patients. »

Pratique : Genève-médecins, 24 heures sur 24, tél. 022 / 754 54 54

ERIC BUDRY